



Divorce après séparation depuis le 1er mars 2014

Par **archi22**, le **19/08/2018** à **20:48**

Bonsoir,

Je suis marié depuis le 15 avril 2006, avec un contrat de mariage, j'ai adopté le fils de ma femme en 2008, il est à ce jour autonome et travaille.

Ma femme m'a quitté le 1er mars 2014, à cause de soucis avec son fils (3 ans et demi de crise d'ados, ingérable).

J'ai tout fait pour elle et sa famille, et ai toujours eu des sentiments pour elle, et encore aujourd'hui, mais elle m'a trompé quand elle est partie et vivait avec un autre homme. Quand elle est partie, je lui ai donné tout ce que je pouvais pour qu'elle ne soit pas sans rien, ainsi qu'une voiture (elle est thaïe et la soutient depuis 2003, ainsi que son fils).

Elle s'est séparée de l'autre personne depuis 2/3 ans environ. et m'a demandé de l'aide pour trouver un logement, ce que j'ai fait par mes relations. Nous n'avons pas repris de vie commune et je ne pense pas que cela se fera.

Malgré les sentiments que j'ai pour elle, j'aimerais connaître les démarches à entreprendre pour divorcer, parce que ce n'est pas une situation durable, je suis entier et fidèle, et ne me sens pas libre pour entreprendre une autre relation.

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **19/08/2018** à **21:04**

Bonjour

Lorsque la séparation est ancienne, il existe une forme de divorce appropriée..

Voir ici

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10568>